

15.00 crédits

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Bertrand Paul (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation du TFE appréciera l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et en assurer la communication écrite. Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera assimilée à un cas d'irrégularité ou de plagiat.
Contenu	Le travail de fin d'études (non valorisable comme tel dans le cas du passage ultérieur à un Master 120) consiste à faire le point de la question sur un sujet donné ; il n'impliquera pas nécessairement le recours à des sources de première main.
Autres infos	Le promoteur du TFE est librement choisi par l'étudiant parmi les membres du personnel académique ou scientifique définitif du département d'histoire. Le lecteur est choisi par le jury après dépôt du TFE. Le corps du TFE, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 40 et 60 pages (comportant 2000 caractères par page). Lors du dépôt (en deux exemplaires or en version numérique, selon les souhaits des membres du jury), le TFE sera accompagné d'un résumé, en 20 lignes maximum.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en histoire	HIST2M1	15		